# **BULLETIN MUNICIPAL**

semestriel Avril 2016 - N°4



D'ARTAGNAN le dimanche



# LE MOT DU MAIRE

L'avant dernier semestre avait été très riche en évènements!

Je pensais que l'automne et l'hiver seraient beaucoup plus calmes, mais non ... Nous apprenons début octobre que la Boulangerie-Pâtisserie prévue, « Les Gourmandises de d'ARTAGNAN » n'ouvrirait pas. Nous avions rêvé de nous régaler des magnifiques gâteaux que Laure nous avait présentés dans son book et voilà, il fallait vite revenir à la réalité; nous avions perdu huit mois! Un couple s'était présenté pour reprendre le multiple rural début septembre. A l'époque, nous étions trop engagés avec Laure pour étudier leur projet. Nous les avons rappelés. Ils sont venus très rapidement. Leur projet nous a plu. Philippe nous a présenté son book : les bons petits plats proposés, nous ont fait vite oublier les pâtisseries de Laure.

Sylvie et Philippe ouvriront leur commerce le 1 mai et ce n'est plus l'ARLESIENNE, comme me l'a dit Alain! Il n'est pas facile en France de lancer une entreprise; c'est un vrai parcours du combattant! Et, tout prend énormément de temps.

LA TAVERNE DE D'ARTAGNAN sera : point chaud (pain, viennoiserie), bar, restaurant et épicerie avec vente de fruits, de légumes et de produits du terroir. Ils ont choisi de vivre à LUPIAC et ont loué l'appartement au-dessus du multiple rural. Bienvenue à ces nouveaux LUPIACOIS et à leurs enfants. Nous leur souhaitons une grande réussite et beaucoup de bonheur à LUPIAC.

Pratiquement un an après la création de l'AERA (Association Européenne Route d'ARTAGNAN) nous mesurons déjà l'impact de l'annonce de l'ouverture de la première Route Equestre Européenne. Le 23 novembre 2015, nous étions sous les projecteurs à LUPIAC: la chaine de télévision EQUIDIA tournait le premier épisode de « 1000 km » à cheval. Je tiens à remercier tout particulièrement Marjorie LABORDE, Maxime FILLOS et toutes les personnes qui se sont impliquées pour le tournage avec l'Office de Tourisme de LUPIAC et L'Association d'ARTAGNAN chez d'ARTAGNAN et nous ont permis d'avoir de belles images pour LUPIAC. Merci aussi à Madame Bergès pour les croustades, à Monsieur Cazette pour le fromage, à Philippe Baron et l'association Foie Gras, à St Mont, au Domaine de Bilé, à Monluc et à Tariquet pour leurs participations à cette journée de promotion de la Destination GERS.

Le 2 janvier 2016, lors de la cérémonie des vœux du Maire, nous avons accueilli les nouveaux Lupiacois qui se sont présentés à nous. Marie-Ange nous a annoncé son installation en tant qu'infirmière au village. J'aimerais bien sûr que nous ne soyons jamais malades mais je sais que nous aurons besoin d'elle. Bienvenue à toi, Marie-Ange.

L'année 2016 a un jour de plus! Le 29 février 2016 : je m'en souviendrai! Le RCBLM gagne le match ... Une troisième mi-temps bien arrosée et d'ARTAGNAN est désarmé... Je n'avais pas pensé faire de la communication là-dessus, mais Jeannot a prévenu la rédaction de la Dépêche du Midi. Nous avons eu la UNE de la Dépêche, plusieurs articles sur LUPIAC et LA STATUE dans la presse locale, RTL (l'émission de Stéphane BERN) et France 3 (MIDI en FRANCE). Parfait, quel coup de publicité pour notre village!

Nous travaillons toujours sur le PLU, les projets d'Aménagements de la Place d'ARTAGNAN et sur le dossier éclairage public. Les dossiers en cours sont en bonne voie. Nous allons créer une petite terrasse provisoire pour la Taverne d'ARTAGNAN en attendant de pouvoir réaliser tous les travaux de la place qui mettront en accessibilité tous nos ERP (Equipements Recevant du Public). Après la présentation du projet d'aménagement de la place, Monsieur Anthony ROBERTS a proposé d'offrir à la commune un ou deux arbres. Ce genre de don se fait beaucoup dans les pays Anglo-Saxons. Par contre, Monsieur ROBERTS préfère sur les places de villages gascons la plantation de platanes. Nous en avons discuté en Conseil Municipal et nous avons décidé de rester sur la proposition d'érables champêtres qui semblent beaucoup mieux adaptés au projet (dimension, entretien) et parce que nous avons déjà beaucoup de platanes au village. Cette proposition m'a donné une idée, vous la découvrirez en page 9.

Nous vous souhaitons une bonne lecture du Bulletin Municipal N°4. Nous restons tous à votre écoute.

Véronique THIEUX LOUIT

# COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 16 septembre 2015 à 21 h, sous la présidence de Véronique THIEUX LOUIT, Maire.

Etaient présents : Mesdames THIEUX LOUIT Véronique, FOURQUET Isabelle, CORNU Christelle, Messieurs CORNU Frédéric, LUIS Bernard, DURIEZ Bruno, MAGNE Patrick, FILLOS Maxime, GRIVAZ Jean-Marie, Formant la majorité des membres en exercice.

Etait absents et excusés Messieurs DESBARAT Joël, LABORDE Simon Secrétaire de séance. M. GRIVAZ Jean-Marie.

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 26 aout 2015 est approuvé à l'unanimité.

PLACE D'ARTAGNAN: Présentation de l'avant-projet sommaire et demandes de subventions: Suite aux trois réunions de présentation du projet de réaménagement de la Place du village (présentation aux élus, présentation aux institutionnels et présentation aux habitants du village), les architectes urbanistes ont terminé l'avant-projet sommaire, afin que nous puissions demander des subventions. Madame le Maire rappelle que ce projet ne peut se faire sans des apports financiers extérieurs, elle espère que la commune obtiendra assez de financement pour pouvoir réaliser ce projet en une seule tranche, et que la place soit terminée en 2017 année de démarrage de la Route Européenne. Elle présente le plan de financement prévisionnel.

TOTAL ESTIMATION de TRAVAUX HT		362 932,00 €
Honoraires Architectes et Urbanistes		29 175,50 €
Relevé topographique		3 125,00 €
TOTAL ESTIMATION de TRAVAUX et ETUDES HT		395 232,50 €
Travaux RD (100% pris en charge par le Département)		-51 374,00 €
TOTAL à financer :		343 858.50 €
Conseil Départemental (15 % sur les trottoirs en bordure de RD, estimation 4146 €)	1,20%	4 126,30 €
DETR	40,00%	137 543,40 €
EU (région - Pays d'Armagnac LEADER)	30,00%	103 157,55 €
Communauté de Communes d'ARTAGNAN en FEZENSAC	8,80%	30 259,55 €
Commune de LUPIAC	20,00%	68 771,70 €

Le Conseil à l'unanimité charge Madame le Maire de préparer les dossiers de demande de subvention de les adresser aux institutions concernées et l'autorise à signer tout document nécessaire à ce projet. Le Conseil Municipal autorise également Madame le Maire à chercher des mécènes pour réduire la part restant à la charge de la Commune, étant entendu que les financements publics ne peuvent excéder 80% du montant hors taxes du projet.

Ad'Ap –Agenda d'accessibilité programmé : Madame le Maire précise que cet agenda doit être réalisé avant le 27 septembre 2015. Madame le Maire précise qu'elle a travaillé sur ce dossier avec Monsieur Denis COMMENGE, conseiller DDT, et présente l'agenda pour la commune. Le programme de réaménagement de la place, à lui seul, rendra accessible en 2017, cinq ERP (Mairie– Agence Postale– Salle des Fêtes–Multiple Rural et Eglise). Madame le Maire propose d'inscrire ensuite l'accessibilité du Musée en 2018–2021, nous pourrions en profiter pour moderniser le Musée, et inscrire la mise en accessibilité de l'école en fin de programme, vu les incertitudes régnant sur l'avenir de l'école. Elle précise toutefois que les effectifs sont en hausse et que l'école n'est pas menacée à ce jour.

Questions diverses: Il y a deux demandes de création de passages sur les voies communales:

Patrick MAGNE souhaite agrandir l'accès à sa ferme et Annick DEBARATS souhaite créer un passage derrière sa maison pour accéder à une parcelle enclavée. Il y a peu de visibilité, mais vu que la Commune met en place une limitation de vitesse et que Madame DESBARATS s'engage à tailler sa haie, ces deux demandes sont acceptées.

Information donnée par Madame Isabelle FOURQUET sur la possibilité pour la commune de construire un bâtiment pour le rangement du matériel communal à couverture photovoltaïque. Le Conseil Municipal lui demande de travailler sur ce dossier. Séance levée à 23 heures.

21

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 novembre 2015 à 20 h 30, sous la présidence de Véronique THIEUX LOUIT, Maire. Étaient présents: Mesdames THIEUX LOUIT Véronique, FOURQUET Isabelle, Messieurs CORNU Frédéric, DURIEZ Bruno, GRIVAZ Jean-Marie, LUIS Bernard, FILLOS Maxime, MAGNE Patrick, LABORFE Simon Procuration: Mme CORNU Christelle à Mme THIEUX LOUIT Véronique.

L'ensemble formant la majorité des membres en exercice. **Etaient absents et excusés**: M.DESBARAT Joël, Mme CORNU Christelle **Secrétaire de séance**: M. GRIVAZ Jean-Marie.

Approbation du compte rendu de la réunion du 16 septembre 2015, approuvé à l'unanimité des membres présents.

Frais de fonctionnement scolaire . Madame le Maire rappelle qu'en 2014 le montant des frais de fonctionnement scolaire tels qu'ils apparaissent sur le Compte Administratif 2013 était de 2.696,21 € par élève. Le Compte Administratif 2014 fait apparaître une dépense de 62.568,74 € soit une charge par enfant scolarisé de 2607,03 € légèrement inférieure à celle de l'année précédente. Comme l'année dernière le Conseil Municipal décide de mettre en recouvrement 50 % de ce montant soit 1304 €.

Motion de l'A.N.R.A.F.: Madame le Maire donne lecture d'un courrier adressé à la Mairie par l'AICRA 32 (Association Inter-Cantonale des Retraités Agricoles du Gers) présentant une motion sur le niveau des retraites agricoles et demandant leur revalorisation. Le Conseil Municipal se prononce à la majorité des membres présents en faveur de cette motion et charge Madame le Maire de transmettre copie de la délibération à l'AICRA 32.

Admission en non-valeurs des loyers dus par Monsieur PACHECO. Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le locataire de l'école a quitté son appartement sans s'acquitter des loyers dus. Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier adressé à la Mairie par Monsieur Jean-Emmanuel EGLIN, Percepteur de Plaisance et Receveur de la Commune, dans lequel il explique que cette personne est partie à l'étranger et que toutes les tentatives pour recouvrer les sommes dues ont échoué. Sur un global de 2450 € seule la somme de 159,08 € a été recouvrée par un versement de son employeur du moment. Un huissier du Trésor Public s'est déplacé dans l'appartement, mais il a établi un Procès-Verbal de carence. Il est donc nécessaire que le Conseil municipal se prononce sur l'Admission en non-valeur de la somme. Le Conseil Municipal se prononce favorablement à cette admission en non-valeur et charge Madame le Maire de passer les écritures comptables nécessaires.

Don du solde des comptes bancaires de l'association du Musée d'ARTAGNAN et de l'association du Club Nautique Lupiacois suite à leurs dissolutions. Madame le Maire explique au Conseil Municipal que deux associations ont été dissoutes sur La Commune. L'association du Musée d'Artagnan, qui gérait la boutique du Musée et le Club nautique Lupiacois. Vu les changements de gestion de la Commune, ces deux associations ont souhaité procéder à leur dissolution et verser au budget communal le solde de leur compte bancaire. Pour l'association du Musée d'Artagnan la somme de : 6915,91 € et pour l'association du Club Nautique la somme de : 11,88 €. Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ces dons. Le Conseil Municipal accepte les dons de ces deux associations et charge Madame le Maire de faire le nécessaire pour l'encaissement des sommes.

Tarifs des entrées du Musée d'ARTAGNAN. Madame le Maire explique au Conseil Municipal que suite à la création de la nouvelle régie du Musée d'Artagnan le 12 mars 2015, il aurait été nécessaire de prendre une nouvelle délibération sur le prix des entrées, qui avait été fixé juste avant. Afin de régulariser cette situation, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ces tarifs. Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs comme suit : Plein Tarif: 5,50 €, Tarif Réduit : 4,50 €, Tarif Enfant : 3,00 €, Tarif passeport : 3,50 € (Ce tarif s'éteindra au 31 décembre 2015).

Virements de crédits : Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire, afin de respecter l'équilibre du budget, de procéder à des virements de crédits. Elle propose les virements de crédits suivants :

Dépenses		Recettes	
Article	Montant	Article	Montant
203	-2634	758	1308
1641	2634		6915
6413	23300	6419	7400
6541	2291	7062	7034
6061	2405	7082	5339
TOTAL	27996	TOTAL	27996

Après avoir écouté les explications données, le Conseil Municipal accepte les virements de crédits proposés.

#### QUESTIONS DIVERSES :

Madame le Maire fait le compte rendu de la réunion qui a eu lieu à la Communauté de Communes sur le schéma départemental des intercommunalités. La commune devra se prononcer début décembre. La Communauté de Communes fournira un modèle de délibération. Monsieur Patrick MAGNE fait le compte rendu du Conseil d'école.

Point sur la boulangerie : de graves soucis de santé empêchent la repreneuse de mener son projet à terme dans un délai raisonnable. Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que de nouveaux contacts ont été pris.

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie : pour faciliter le travail de la secrétaire de mairie il est décidé de tester jusqu'au 31 décembre 2015 de nouveaux horaires d'ouverture au public : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 10 heures à 12 heures, mercredi de 7h 30 à 12 h. Un point sur ces nouveaux horaires sera fait en fin d'année. Séance levée à 22 h 15 m.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 14 janvier 2016 à 20 h 30, sous la présidence de Véronique THIEUX LOUIT, Maire. Étaient présents. Mesdames THIEUX LOUIT Véronique, FOURQUET Isabelle, CORNU Christelle, Messieurs CORNU Frédéric, DURIEZ Bruno, GRIVAZ Jean-Marie, LUIS Bernard, FILLOS Maxime, MAGNE Patrick, LABORDE Simon Procuration. Mme CORNU Christelle à Mme THIEUX LOUIT Véronique.

L'ensemble formant la majorité des membres en exercice. **Etaient absent et excusés** : M.DESBARAT Joël. **Secrétaire de séance**. M. GRIVAZ Jean-Marie.

Approbation du compte rendu de la réunion du 10 novembre 2015 ; approuvé à l'unanimité des membres présents.

Ouverture de crédits. Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire afin d'intégrer la statue de d'Artagnan dans le patrimoine communal de procéder à des ouvertures de crédits.

Elle propose les ouvertures de crédits suivantes :

Dépenses	Recettes		
Article	Montant	Article	Montant
2188	+ 245 000	10251	+ 245000
Total	+ 245000	Total	+ 245000

Cette ouverture de crédits est acceptée à l'unanimité

#### QUESTIONS DIVERSES .

Suite au questionnement d'un administré sur l'utilisation des préaux de l'école hors période de classe, le Conseil précise qu'il souhaite que les enfants puissent utiliser la cour et les préaux. Les conditions sont les suivantes lors de l'utilisation de la cour de l'école et des préaux :

- Utilisation des préaux et de la cour de l'école par tous les enfants en dehors des périodes de classe.
- Jeux de ballons uniquement sous le premier préau afin d'éviter les bris de carreaux (basket-ball)

L'accès se fera du côté de l'appartement de l'ancien instituteur, par le petit portillon.

Une demande sera faite à l'association des parents d'élèves pour savoir s'il est possible d'installer pendant les vacances scolaires la table de ping-pong sous un préau.

Séance levée à 21 h 30 mn.

# Le Conseil Municipal s'est réuni le 2 février 2016 à 20 h 30, sous la présidence de Véronique THIEUX LOUIT, Maire. Etaient présents, Mesdames THIEUX-LOUIT Véronique, FOURQUET Isabelle, CORNU Christelle, Messieurs CORNU Frédéric, LABORDE Simon, DURIEZ Bruno, FILLOS Maxime, GRIVAZ Jean-Marie, LUIS Bernard, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents et excusés. Monsieur DESBARATS Joël et MAGNE Patrick qui donne procuration à Véronique THIEUX LOUIT. Secrétaire de séance. Monsieur GRIVAZ Jean-Marie.

Le compte rendu de la séance du 14 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité.

Mandat de location pour l'appartement de l'école. Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est maintenant possible de relouer l'appartement de l'école. Elle précise qu'un huissier, mandaté par la perception est venu constater ce qu'il restait dans l'appartement. Comptablement l'équipement en électroménager, la vaisselle et les meubles ne valent rien. Vu les dettes laissées par l'ancien locataire, le mobilier et le matériel restent donc propriété de la Commune. L'appartement est équipé maintenant en électroménager. Madame le Maire demande au Conseil Municipal de lui donner l'autorisation de signer un mandat complet avec l'Agence ARROS IMMOBILER et de leur confier la gestion de cet appartement. Il parait préférable de passer par des professionnels qui prendront plus de garanties et géreront les problèmes. A titre d'exemple, les frais sont de 8% soit 28 € par mois pour un loyer de 350 €. Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer et de voter. Le Conseil donne son accord sur ce processus.

**Travaux d'éclairage public**. Madame le Maire présente un dossier global de remise à niveau de l'éclairage public étudié par le Syndicat d'électrification.

- 1. Le moulin : horloge pour éteindre à partir de minuit.
- 2. Faubourgs : remplacement des pieds de lampadaires qui gênent le passage par des lanternes.
- 3. Chemins de rondes : éclairage et récupération des lampadaires des faubourgs.
- 4. Éclairage du foirail : mise aux normes
- 5. Place d'ARTAGNAN et église : changement des lampes et révision

Le coût total est de 164810 HT. Le syndicat prend en charge le dossier au niveau de la TVA et subventionne le projet à hauteur de 30% du montant HT. Madame le Maire demande l'autorisation de faire des demandes de subventions complémentaires : DETR et Réserve Parlementaire. D'après le Syndicat les travaux permettraient de faire une économie d'au moins 50 % de la dépense d'énergie globale du village et de diviser par sept la consommation des lampes sous les arcades sans compter les économies que la Commune pourrait faire avec la mise en place des horloges réduisant le temps d'éclairage des monuments. Madame le Maire propose de demander les aides financières et de voir ensuite si les économies d'énergies pourraient financer ensuite la part incombant à la Commune.

Le Conseil Municipal accepte la proposition de Madame le Maire et la charge de mener à bien ce dossier.

Multiple Rural: Madame Le Maire fait l'historique. Depuis le mois d'octobre où nous avions appris que Madame Laure TOUYAROU qui devait ré-ouvrir la Boulangerie était tombée malade, un couple étudiait la reprise. Ils étaient en attente d'obtention de prêts et de formations. La Banque Populaire a accepté de les financer. Le Crédit Agricole a refusé. Mais les dossiers prennent du temps. Monsieur Philippe ROUANET et Madame Sylvie CASTELLANOS souhaitent reprendre et créer un bar restaurant avec un coin épicerie et boulangerie (terminal de cuisson). Le Conseil Municipal donne son accord pour que Madame le Maire et son adjoint puissent poursuivre les négociations et signer tous les documents nécessaires à l'installation des nouveaux repreneurs.

Le loyer du Multiple est fixé à  $550 \in HT$  comme pour l'ancien projet. Le loyer de l'appartement est fixé à  $300 \in TTC$ . Le Conseil Municipal souhaite aider les nouveaux repreneurs en faisant un geste commercial sur le prix de départ du loyer d'habitation et de la mise à disposition de la licence IV de la Commune.

Création d'une aire de Camping-car. Madame le Maire présente le projet d'Aire de Camping-car. Monsieur Maxime FILLOS a travaillé sur le dossier. Il y a peu d'aires de ce type dans le GERS. Il faudrait une aire avec une borne proposant tous les services avec paiement Carte Bleue. Cette borne pourrait se brancher directement à l'assainissement collectif car lors de la mise en place de l'assainissement collectif le branchement avait été prévu. Le Conseil donne son accord pour continuer à travailler sur ce dossier et de faire les demandes de subventions nécessaires (DETR, Leader, CC d'ARTAGNAN EN FEZENSAC).

TIGF. Servitudes de passage. TIGF propose une convention de passage et un dédommagement de  $200 \in \mathbb{N}$  la s'agit du chemin de Cahuzères entre Brana et Jouine et du chemin de randonnée après Capdoustaou. Le principe de cette convention est adopté par le Conseil et ce dernier autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires.

SDIS, demande de subvention supplémentaire non obligatoire. La Commune verse chaque année au SDIS (Syndicat Départemental Incendie et Secours) une somme importante. Le SDIS demande une aide supplémentaire non obligatoire. Le Conseil considérant que la somme versée est déjà élevée, refuse le versement de la contribution supplémentaire.

#### Questions diverses :

- **Chasse** : La Mairie a reçu en copie trois lettres : Josette RIBEIRO, Janine ESPIE, Lilian CASARIN et l'indivision CASARIN qui informent qu'ils retirent le droit de chasse à la société de chasse de LUPIAC.
- École : l'école de LUPIAC a participé au Marché de Noël de Vic-Fezensac. Leur gain de 437,80 €, sera reversé au compte du voyage scolaire. Soit une économie de 19,90 € par enfant La destination de ce voyage est Biscarrosse les 11-12 et 13 mai 2016
  - **Personnel**: Madame le Maire et Monsieur le premier Adjoint ont reçu tout le personnel communal. Ces entrevues sont maintenant obligatoires et ont permis de faire un point sur le travail, les horaires, les congés et de fixer des objectifs pour l'année à venir ainsi que de faire la notation.
  - Foirail : il était nécessaire de tailler les platanes. Les branches ont été laissées à disposition des habitants qui désiraient récupérer du bois pendant plus d'une semaine. Le reste sera broyé pour faire du paillis.
  - Chemins : Il y a plusieurs demandes de remise en état de chemin, qui seront traitées dès que possible.

Au Séris, le cas est particulier : le chemin appartient à deux communes. L'année dernière la Commune de Lupiac avait porté un camion de pierre de Hèches que Monsieur Jean François SOULAN et Monsieur Denis REMY avaient étalé. Madame le Maire a demandé à Monsieur RAFFIN, Maire de Castillon-Débats d'amener cette année un camion de pierre. La commune de Castillon-Débats ne pourra pas le faire car ils délèguent leur compétence voirie à un Syndicat qui a pour règle de ne porter de la pierre que quand il y a une maison qui paie la taxe d'habitation au bout.

**-Tractions**: Jean Marie GRIVAZ annonce une visite de voitures « tractions » au village le 24 juillet 2016. L'ensemble des points ayant été abordés, Madame le Maire clôt la réunion à 22 h 18.

# SERVICES et COMMERCES

- > GARAGE AIO: Mécanique automobile
  Station-service Gaz Journaux Tabac. Station ouverte tous les jours de 7h30 à 19h30. 05.62.09.26.29
- L'AGENCE POSTALE: Services postaux et bancaires, cartes postales, point info tourisme
  Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h. 05.62.09.26.00
- > AU COLOMBIER ROUGE, Cathy DUCLOS : Salon de Thé Brocante Expositions.
  Ouvert de mai à septembre.
- LA GUINGUETTE DU LAC, Laurent NOUGUES: Restaurant Snack Bar. Facebook: la guinguette du lac. 05.62.03.84.29 Ouvert du 28 mai au 1 octobre 2016
- LA SABATÈRE, Vérane et Jean NEEL: Restaurant Gastronomique.

  05.62.69.53.69 <u>restaurantlasabatère@orange.fr</u> Ouvert du jeudi midi au dimanche midi.
- ► LA TAVERNE D'ARTAGNAN, Sylvie CASTELLANOS et Philippe ROUANET:

Café – Bar – Restaurant – Point-chaud (boulangerie, pain)
Epicerie (fruits, légumes, produits de terroir). 05.62.69.53.54
Ouvert du mardi matin 7 heures (pain, viennoiserie à 7 h 30) au dimanche à 15 heures.
Eté 2016 (juillet, août) ouvert tous les jours.

# ASSOCIATIONS LUPIACOISES

#### LOISIRS LUPIAC - ETE 2016

- 2 juillet 2016: Concours amateur en doublettes

Semi-nocturne 18 h ouvert à tout le monde.

- 8 juillet 2016: Grillades sur le pouce à 20 h 30 au Foirail
- 24 juillet 2016 : Loisirs LUPIAC organise la Randonnée d'ARTAGNAN

VTT – Pédestre – Chevaux

6 août 2016 : Concours amateur en doublettes

Semi-nocturne 18 h ouvert à tout le monde

- Concours de la Fête le dimanche 28 août à 15 h 30 au Foirail en doublettes

#### HARMONIE LUPIACOISE

#### Hommage à Mr Albert Mazères



L'Harmonie Lupiacoise a fêté Sainte Cécile le 28 Novembre 2015 en rendant hommage à son ancien Chef de musique Mr Albert Mazères au travers d'une exposition photos et d'un diaporama. En première partie de ce concert : la Classe d'orchestre des écoles de musique du Terroir, élèves de 10 à 15 ans sous la direction de Damien Saint Marc et Barnabé Wiorowsky . En deuxième partie l'Harmonie Lupiacoise, riche de 35 musiciens, dont 3 nouveaux : Maeva Durreigne, Elisa Mangenot et Joffrey Jupert, sous la Direction d'Isabelle Fourquet secondée par Nelly Fourquet et Julie Lamort.

Au cours de chaque intermède, les musiciens, en commençant par Jean Lasportes, André et Jean Michel Laffargue, Béatrice Thorignac, Marion Clarac, Fabien Fouragnan et Isabelle Fourquet ont relaté les moments forts vécus avec Bébert.

Mr Mazères a commencé les cours de musique à Lupiac en 1976. En 26 ans, Il a su motiver, encourager des générations de musiciens au travers de l'harmonie, la banda « les Cadets de d'Artagnan » puis avec les plus jeunes « les Bundy's ». C'est grâce à lui, qu'il existe une société musicale encore aujourd'hui dans notre village. En septembre 2002, Mr Mazères a transmis sa baguette à Isabelle Fourquet en tant que Chef d'Harmonie. Merci Bébert.

#### COMITE DES FETES

- 24 juin 2016 · Feu de la St JEAN
   Tous les LUPIACOIS sont conviés
- FETE de LUPIAC

Vendredi 26 août 2016 : repas en soirée Samedi 27 août 2016 : soirée BANDAS

Dimanche 28 août 2016: TRADITIONNEL SOUPER GASCON

#### LES TARTARINS LUPIACOIS

Les Tartarins Lupiacois sont tristes: Joseph les a quittés pour aller parcourir les forêts et les prés aux côtés de Diane, déesse de la chasse. Elle lui a certainement fait bon accueil, lui qui pendant plus de vingt ans a présidé avec succès aux destinées de la société de chasse de Lupiac. Comme tous ceux qui l'aimaient, et ils sont nombreux, chacun des chasseurs garde avec émotion le souvenir de sa gentillesse et de sa bonne humeur

Joseph Brazzalotto, août 2015



# LE PROJET DE REAMENAGEMENT DE LA PLACE

#### MOTIVATIONS DE L'EQUIPE / LA LETTRE DE CANDIDATURE

Après un appel à candidature pour le choix d'une équipe d'architectes urbanistes, nos avions choisi Caroline DUBOIS et Michel PERON, voici leur lettre de motivation :

J'exerce mon métier avec passion comme Michel, pourtant d'aussi loin que je m'en souvienne c'est-à-dire dans mes souvenirs d'enfance, je me rêvais ni Paysagiste, ni Architecte...

Je rêvais plutôt d'Action, de Force, d'Amour, d'Amitié, d'Intrigue, de Générosité, de Courage, avec de belles majuscules à chaque mot...

Je me prenais à incarner naïvement ces hommes ou ces femmes ordinaires aux destins extraordinaires, ces héros dont on me contait les histoires petite, en imaginant qu'un jour ma vie ressemble à la leur ou que par magie, l'un d'entre eux apparaisse devant moi et m'emmène dans ses épopées haletantes.

Et « Comme l'avaient prévu Athos et Porthos, au bout d'une demi-heure d'Artagnan rentra. » \*

D'Artagnan est arrivé!

Il a pris un peu plus de temps,

Pas comme l'avaient prévu Athos, Porthos...ou Alexandre Dumas.

Il est arrivé dans mon quotidien, grâce à vous et votre projet.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme qu'avec Michel Peron, nous y répondons.

Comme vous avez pu le comprendre à travers ces premières lignes, cet enthousiasme est lié à l'idée de travailler sur ce personnage, ce héros populaire qui est de tous les temps, de tous les pays et l'enfant du vôtre; C'est aussi l'idée de travailler sur les premiers paysages d'enfance de d'Artagnan qui sont ceux de Lupiac, de cette place singulière qui constitue le lieu de vie principal de votre village qui paraît un peu assoupie mais qui lors de manifestations ou festivités en l'honneur du Quatrième des Trois Mousquetaires se réenchante.

Aux premiers coups d'œil, on sent bien qu'ici, il se passe quelque chose.

La toponymie du lieu est un indice : on est chez d'Artagnan.

Demain, avec cette œuvre monumentale, il sera là pour nous accueillir!

On n'est pas n'importe où ! On est en terres de Gascogne.

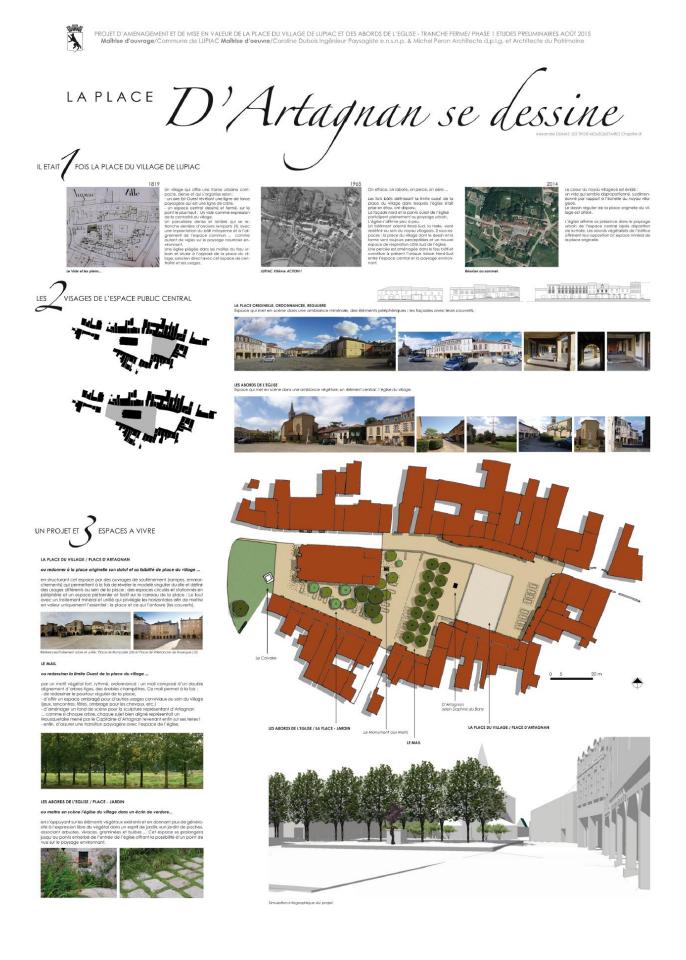
L'architecture de la Place, ses couleurs, ses fronts bâtis dont certains sont rythmés par des couverts, ses échappées visuelles plantent déjà le décor : le décor d'une scène dont les dialogues entre les personnages ou les édifices (les premiers rôles et les seconds rôles) sont à distribuer, l'intrigue à définir, les costumes (matériaux, revêtements, palette), la musique (paysage sonore) et la lumière à étudier.

« D'Artagnan se dessine... » Chapitre 9 Les Trois Mousquetaires - Alexandre Dumas \*

Tout cela pour dire qu'un projet, c'est une histoire que l'on raconte à partir d'un site donné.

- que cette histoire, pour être accessible et compréhensible par tous, doit être fonctionnelle au quotidien ou lors d'évènements, simple et sobre pour défier le temps.
- que cette histoire, pour être exprimée, a besoin d'un plan, d'une structure, d'une grammaire, d'une syntaxe; Ce sont ces outils que nous vous proposons pour raconter celle de votre programme.
- que cette histoire pour être unique et attachante, doit être sensible, poétique.
- que cette histoire, nous souhaitons la raconter avec vous.

#### Caroline Dubois Ingénieur Paysagiste Mandataire et Michel Peron Architecte du Patrimoine.



#### LES ARBRES / ACER campestre

Dans le cadre du projet d'aménagement, nous avons proposé la plantation d'un mail composé d'un double alignement d'arbrestige accompagnant la statue équestre et implanté entre la Place D'Artagnan et les abords de l'Eglise du village. Notre choix concernant l'essence d'arbre, a été motivé par :

- les conditions géographiques du site (climatiques, pédologiques, ...)
- les essences végétales présentes localement
- un coût d'entretien minimal
- l'emprise disponible (souterrain, aérien, points de vue à préserver...)
- l'effet recherché (ordonnancement, transparence, ombrage, esthétique...)
- la forme naturelle, le volume et la taille du sujet à l'âge adulte
- la disponibilité de l'essence auprès des pépiniéristes producteurs pour obtenir des lots homogènes

Nous avons donc proposé la plantation d'érables champêtres ou Acer campestre (14 sujets proposés en phase avant-projet). Ils seront plantés dans 2 fosses linéaires parallèles afin d'offrir à chaque sujet, des conditions optimales de développement racinaire. Les sujets plantés seront jeunes pour faciliter leur reprise et leur adaptation. La force des arbres à la plantation sera de 20/25 ce qui signifie que la circonférence du tronc à 1 mètre du collet sera comprise entre 20 et 25 cm soit un sujet de 3 mètres de haut. La taille adulte de l'arbre est d'environ 12 à 15 mètres : un arbre de petit développement certes, mais une essence magique !

Magique! La finesse de son feuillage

Magique! Ses couleurs automnales

Magique! Le vol en hélice des samares

Magique! Sa présence dans presque toutes les forêts et campagnes de France...

Caroline DUBOIS

#### Adoptez un des quatorze érables de la Place d'ARTAGNAN. Imaginons!

Ils seront une armée de quatorze Mousquetaires derrière notre d'ARTAGNAN.



**Adoptez un arbre**. Apportez votre concours au réaménagement de la Place d'ARTAGNAN, pour transmettre aux générations futures, pour célébrer une naissance, en l'honneur d'un évènement marquant, en mémoire d'une personne chère.

## Comment adopter un arbre ?

L'adoption d'un arbre s'élève à 1 000 € (coût d'achat de l'arbre, transport, plantation et entretien pendant un an). En adoptant un arbre, bénéficiez d'une réduction fiscale (66 % de réduction d'impôt).

Adressez-vous à la Mairie de LUPIAC pour plus de renseignements. Nous proposerons cette adoption à tous les LUPIACOIS en priorité. Et ensuite, à partir de juin, nous la proposerons par mail aux autres membres de l'association d'ARTAGNAN chez d'ARTAGNAN, à ceux de l'AERA, et à tout autres mécènes privés.



Le nom du donateur sera calligraphié sur une feuille en forme, accrochée à l'érable et qui ne tombera pas à l'Automne!

# LE COIN DES BREVES

# Un Lupiacois Champion



Le 22 novembre 2015 se tenait à Nogaro la compétition départementale annuelle de karaté. Pierre MANGENOT du club de Vic-Fezensac a remporté la médaille d'or dans sa catégorie de benjamins, parmi les douze compétiteurs représentant leur club gersois pour accéder au podium.

Cette victoire lui a permis de participer à la ligue honneur qui s'est tenue à Toulouse le 16 janvier dernier, compétition régionale réunissant les 3 vainqueurs par catégorie de chaque département de la région.

#### La Fibre Haut Débit

Dans le cadre du projet "Gers numérique", la Commune de LUPIAC bénéficie du nouveau réseau depuis le 24 Mars 2016. Rapprochez-vous de vos opérateurs. Ci-dessous des outils à votre disposition :

- http://observatoire.francethd.fr pour connaître les périmètres et l'impact des montées en débit.
- http://www.ariase.com/ pour tester sa ligne et connaître son (nouveau) débit.
- http://twitter.com/GersNumérique pour suivre les infos et les mises en services de Gers Numérique.
- http://contact@gersnumerique.fr pour poser toutes les questions. Vous pouvez aussi téléphoner au Conseil Départemental au 05 62 67 40 40 et demander Gers Numérique.

Le Haut Débit n'est pas systématique : rapprochez-vous de vos opérateurs.

#### **Formations Premiers Secours**

#### avec la Croix Blanche



La municipalité se propose de prendre en charge et d'organiser des formations Premiers Secours ouvertes aux LUPIACOIS.

#### Module arrêt Cardiaque + Pose du défibrillateur

Durée de la formation : 2h - 2h30 (selon le nombre de personnes présentes à la formation) Nombre de personnes par session : 10 personnes maximum

En ce qui concerne les dates et les horaires, nous envisageons ces formations au mois de mai en fin de soirée.

Merci de s'inscrire à LA MAIRIE.

Projet de pose de canalisation de gaz naturel LUSSAGNET-BARRAN

Dans le cadre du projet de pose de canalisation de gaz naturel DN900 LUSSAGNET-BARRAN, la société TIGF programme une

campagne de fouilles d'archéologies préventives. Ces fouilles ont pour vocation de préserver et d'étudier les éléments significatifs

du patrimoine archéologique et culturel susceptible de se localiser sur le tracé de la future canalisation de gaz. La Direction

Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et le Service Régional de l'Archéologie (SRA) ont identifié un certain nombre de sites

sensibles. Des fouilles de diagnostics seront réalisées sur certaines portions du tracé par l'Institut National de Recherches

Archéologiques Préventives (INRAP). A LUPIAC, ces travaux des terres de Bounugues vers Marrigues devraient avoir lieu début

mai.

La "TRACTION UNIVERSELLE" à LUPIAC

La Traction Universelle est un club national qui réunit des amateurs de la mythique Traction Citroën. Ce club organise

régulièrement des rassemblements, des expositions ou des rallyes touristiques. Le dimanche 24 juillet, un rallye "à la découverte du

GERS" réunira des dizaines d'équipages, sous la responsabilité de l'antenne Sud-Ouest du club. La plupart des voitures viendront du Grand Nord, à savoir des régions situées au Nord de la LOIRE. Ce dimanche, après avoir gravi les très nombreuses marches du

donjon de BASSOUES, les équipages arriveront en milieu de journée à LUPIAC. Le rassemblement des Tractions s'effectuera sur la

Place d'Artagnan, autour de notre statue; cela donnera lieu à de mémorables photos qui paraîtront dans la revue du club. Marjorie

LABORDE les recevra au Musée dont la visite est prévue par l'hôtel Solenca de NOGARO, organisateur de ce rallye. Nous serons

certainement nombreux à venir admirer ces superbes voitures!

Nouveau cabinet de SOINS INFIRMIERS

Marie-Ange GARAIT, infirmière libérale Diplômée d'Etat a ouvert son cabinet début 2016 sur la commune de Lupiac au lieu-dit

PERRE. Elle est à votre disposition pour tous soins infirmiers (injections, pansements, perfusions, chimiothérapies, sondages,

toilettes, soins palliatifs...) à domicile ou au cabinet sur rendez-vous. Elle est joignable au 06 63 57 65 40.

LA TAVERNE DE D'ARTAGNAN

A partir du dimanche 1<sup>er</sup> mai Sylvie et Philippe, ouvriront LA TAVERNE DE D'ARTAGNAN. Vous y trouverez pour commencer le

pain et les viennoiseries. Vous pourrez y boire un petit café ou déguster une bière. Par contre pour y prendre l'apéritif, il vous faudra attendre quelques jours (retards administratifs qui ne sont pas de notre ressort). Et puis, dès que possible, l'épicerie et le

restaurant ouvriront.

Sylvie et Philippe vous invitent à l'inauguration de LA TAVERNE DE D'ARTAGNAN

le dimanche 5 juin 2016.

Ils vous attendent nombreux à 11 heures 30.

12

#### Sacha BERTOLINI, graphiste

Sacha BERTOLINI est conceptrice en communication visuelle et créatrice de multiples supports de communication pour les particuliers et les entreprises (chartes graphiques, identités visuelles, logos, affiches, flyers, etc...). Son domaine d'intervention est l'édition et la publicité, au service du culturel, du tourisme, de l'environnement et de l'institutionnel.

#### À L'ECOLE

A Lupiac, nous avons une très belle école. Nous avons aussi une très belle cantine où nous mangeons de très bons plats préparés par Gugu. Nous travaillons très bien avec nos maîtresses qui sont très gentilles et nous aident à réussir. Nous faisons de belles sorties et nous voyons de beaux films au cinéma de Plaisance. Nous allons faire un super carnaval, le vendredi 1er avril, sur le thème des contes de loups. En mai, nous allons faire un voyage à l'océan Atlantique, à Biscarrosse, dans les Landes.

Les enfants de l'école de LUPIAC

#### FERME EQUESTRE

Ouverture de la ferme équestre cet été au lieu-dit BOSOEPES(D102) à Lupiac.

La ferme équestre proposera cette année diverses activités :

- Location de poney
- Initiation poney
- Encadrement balades
- Cours d'équitation tous niveaux, collectifs et particuliers.

Toutes les activités sont encadrées par Manon GRANDOTTO BIETTOLI monitrice d'équitation diplômée d'état (BEES 1°, BAFD). Dès l'année prochaine la ferme équestre de Lupiac proposera des stages enfants avec hébergement et un camping à la ferme pour cavaliers et randonneurs.

Pour nous joindre : 06 32 38 11 08 manon.grandotto@gmail.com Site internet en construction : http://fermeequestredelupiac.com

# Semaine de CYCLOTOURISME Européenne dans le GERS

Organisée depuis 2005 par l'Union Européenne de Cyclotourisme, la semaine européenne de cyclotourisme rassemble chaque année environ 2 500 cyclotouristes européens issus principalement de France, de Belgique, du Portugal, d'Espagne, d'Ukraine, du Luxembourg et de Pologne. Pendant une semaine, un ensemble de circuits permettent aux participants de découvrir la région d'accueil. Des animations et des activités sont proposées pour approfondir la découverte du territoire. Les participants sont accueillis sur le site européen d'Endoumingue et à l'Hippodrome d'AUCH. Chaque jour, du dimanche 10 juillet au vendredi 15 juillet, le programme propose des circuits route d'environ 50, 85/95 et 120/150 km.

Les points de convivialité de chaque boucle sont communs aux circuits de 85/95 et 120/150 km. Le Dimanche 10 juillet, premier jour de la manifestation, LUPIAC est le village « Point Convivialité ». Pour des raisons de sécurité la circulation sera interdite sur la Place d'ARTAGNAN.

#### ARTISANS ET PROFESSIONS LIBERALES

# > ALIAS Christine NOUVEAU

Sophro-Relaxologue. Cours collectifs de relaxation. 06.82.11.79.80. Site: sophrorelax32.com

- **▶ BESSEAU Nelly** *Cours de yoga* 06.81.65.53.92
- > BERTOLINI Sacha NOUVEAU Graphiste, 06.50.46.33.49
- **BOUCHET Guy** Ebéniste, facteur d'orgues 06.22.42.18.10
- > CASARIN Alain Travaux publics 06.07.60.60.94
- ➤ **DESBARATS David** *Travaux agricoles et publics, d'assainissement et de terrassement.* 05.62.69.03.65 06.30.93.82.78
- > **DUFFOUR Yves** Artiste peintre 06.31.20.19.97
- ➤ **DUFFOUR Elisabeth** Praticienne de la relation d'aide et développement personnel. 06.70.49.04.96
- FERREYRA Ronald Maçon 05.62.69.71.38
- > GARAIT Marie-Ange Infirmière 06.63.57.65.40 NOUVEAU
- > GRANDOTTO BIETTOLI Manon Ferme équestre 06.32.38.11.08 manon.grandotto@gmail.com
- MARTIN Patrick Tous travaux du bâtiment 06.89.21.04.54
- > MEYER Claudia Pratiques en énergétique chinoise : Tuina, Moxas, ventouses 05.62.06.59.58
- **▶ PAGANESSI Daniel** *Pension canine et féline 05.62.09.23.87*
- ➤ PINEAU Tony Travaux d'élagages 06.67.23.95.10
- **REED Jason** Travaux du bâtiment 06.31.75.55.31
- REMY Denis Ostéopathie rachidienne 06.87.88.28.22
- > WIOROWSKI Barnabé Création de marque, décor et personnalisation de textiles 05.62.03.79.24

S'il y a des changements ou des ajouts à inscrire dans cette liste, n'hésitez pas à nous contacter.

# MAIRIE-OFFICE de TOURISME-INFORMATIONS

#### SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Ouverture au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10 h à 12h. Ouvert le mercredi de 7 h 30 à 12 h. mairiedelupiac@orange.fr 05.62.09.26.13

**PLU** (Plan Local d'Urbanisme): l'ADASEA nous a rendu l'étude d'impact. Le Conseil Municipal a travaillé une journée sur le dossier. Le dossier avance. Madame PEREZ SAPIA, Architecte des Bâtiments de France est venue à LUPIAC pour nous donner en amont ses conseils sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Madame Anne LAYBOURNE, nouvelle Sous-Préfète de MIRANDE est aussi venue visiter notre village et nous aider à avancer sur ce plan.

**EGLISE DE LUPIAC :** Suite à un fort coup de vent, le mur du fond de l'église s'est effondré sur les fonts baptismaux, qui ont été détruits. L'assurance prendra en charge une partie des réparations. Merci à René et à Marcel qui ont déjà refait le plafond et qui œuvrent pour réhabiliter cet endroit. Le mur ne sera pas reconstruit, et ce nouvel espace rénové mettra en valeur le bel autel en pierre et les nouveaux fonts baptismaux.

**PLACE DU FOIRAIL :** Des travaux d'élagage ont été réalisés par Tony Pineau. La mairie a proposé aux habitants de récupérer le bois et le reste a été broyé pour faire du paillage pour les massifs.

**ECOLE :** Patrick et Frédéric ont fait une corvée avec Patrick Martin afin de réparer le plan incliné d'accès au préau.

**VOIERIE**: Des travaux de point-à-temps ont été réalisés et nous avons porté un camion de pierre de Hèches au SERIS, et un camion sur le chemin du CASTERA. Ces cailloux ont été étalés par les riverains.

**MULTIPLE RURAL :** Nous avons posé la VMC aux toilettes pour handicapés et nous avons séparé par une cloison l'ancien fournil afin de créer une cuisine et un local réserve. Un passe-plat a été percé par Patrice. Merci à Frédéric pour le bois et la façon du comptoir passe-plat.

**APPARTEMENT DE L'ECOLE :** Nous avons une nouvelle locataire. L'agence ARROS-IMMOBILIER a trouvé rapidement quelqu'un. Bienvenue à Thiphaine.

**EMPLOYES COMMUNAUX:** Patrick MARTIN a continué de remplacer Patrice DURIEZ cet automne. Patrice a ensuite repris à temps partiel du mois de janvier au mois de mars. Nous tenons à remercier Patrick pour son travail minutieux et ses très bonnes idées techniques. Merci aussi à Léo DESBARATS, pour son sourire du matin. Depuis plus d'un an, il travaillait pour la commune le week-end pour la vente de pain à l'Agence Postale.

**MUSEE D'ARTAGNAN:** Nous venons d'installer la fresque chronologique, qui nous a été donnée par le Conservateur du Musée des INVALIDES de PARIS.

Cette immense kakemono se trouvait à l'entrée de leur exposition « MOUSOUETAIRES ».

Nous avons aussi récupéré des lutrins.

Tout ceci enrichira notre collection.

N'oubliez pas que le Musée est gratuit pour les LUPIACOIS et que vous pouvez aller voir cette nouvelle acquisition.



**NOUVEAUX CIRCUITS TOURISTIQUES RANDOLAND:** Merci aux enfants de l'école de LUPIAC, leurs institutrices et leurs accompagnantes pour avoir testé pour l'Office de Tourisme les nouveaux circuits-jeux adaptés pour les enfants. Ces jeux permettent une visite ludique du village et seront remis gratuitement aux enfants en visite avec leurs parents.



Pêche - ALEVINAGE du lac de LACOSTE: la société de pêche «L'Anguille Vicoise» a assuré l'alevinage et durant l'année 2015 a effectué des lâchers de poissons dans les différents lacs et rivières du secteur et au début de l'année 2016, pour le lac de Lupiac, il y a eu 70 kg de grosses carpes, de gardons et de tanches. Grâce à la labellisation du Lac « Parcours Famille », la Fédération départementale alevine le lac de Lupiac. Ils ont déversé 100 kg de sandres et 20 kg de black-bass. Les permis de pêche et les cartes journalières sont en vente à l'Office de Tourisme de Lupiac.

## ETAT CIVIL

#### Naissance:

Tess, Abbygaëlle BIZET, le 8 décembre 2015 à AUCH.

#### Décès:

Friedrich HARFF, le 14 novembre 2015 à LUPIAC à l'âge de 81 ans.

Jérôme DEKERMEL, le 11 mars 2016 à MONT DE MARSAN à l'âge de 68 ans.

Joseph BRAZZALOTTO, le 30 mars à LUPIAC à l'âge de 85 ans.

# ORGANISATION de la COMMUNICATION

Nous éditons 2 bulletins par an. Le nombre de pages peut varier selon les informations à vous donner.

Pour ceux qui le souhaitent et qui le peuvent, par souci d'économie et de préservation de la nature, nous vous proposons de recevoir ce bulletin en format numérique. Il suffit de vous inscrire à la Mairie.

Rappel aux associations : si vous le souhaitez, faites nous passer avant le 30 septembre et le 31 mars de chaque année vos textes sous format Word. Vous pouvez publier les comptes rendus de vos actions et vos diverses annonces.



Revue française de cyclo-

# Lupiac dans les médias

#### A la télé :

Sur la chaine Equidia - l'émission «1000 km à cheval»
Sur la chaine Campagne TV - l'émission «1000 pays en un»
Sur France 3 - l'émission Midi en France : chronique de Héléna Morna

Au cinéma: le film «Voyage dans le Gers»

#### Lupiac - C'est le tourisme qui fera le développement du village

La maire a présenté ses voeux et parté de l'avenir ACTEMATESE STUPIAC SOARTAG





s vœux aux nombreux villageois venus l'écouter et déguster la lette des rois à la salle des fêtes.

La maire a un but: garder le village vivant. Il y a 30 ans, elle a repris l'exploitation familiale. Elle se souvient qu'à l'époque, il y avait deux cafés, deux restaurants, une épicerie, une boulangerie et une station service: « Nous voulons continuer à aller chercher notre pain, à aller boire un café et amener nos enfants à l'école au village ». Pour que des commerçants et des services s'installient à nouveau (1). « pour préserver le cadre de vie et les infrastructures », une seule solution : le tourisme

2015, année encourageante – L'installation de la statu-équestre en bronze de Charles de Batz de Castelmore d'Artagnan sur la place du village concrétise vraiment, dans l'esprit des visiteurs, que Lupiac est le village de naissance du héros. On se rend compite à présent qu'il manquait quelque chose au village natal du mousquetaire. La création de la Route équestre européenne (lancée à Lupiac Sainte-Croix et Maastricht) va contribuer à développer la renommée de Lupiac. Lassociation qui l'a créée, dont la commune est membre, a reçu une subvention européenne importante (z). Les sithouettes d'acier de d'Artagnan, créées par Yves Duffour, ont été mises en place sur la RN124, aux entrées de Lupiac et sur l'esplanade du musée. On a aussi préparé l'aménagement de la place du village et de la rue des Mousquetaires.

Par aitleurs, le PLU (plan local d'urbanisme) a dû être complété vu que le territoire de la commune est, concerné par une zone Natura 2000. El divers travaux d'entretien et de rénovation ont. été effectués (salle de réunion, cantine, voirie).

2016, année d'espoir – La subvention obtenue pour la signalisation de la Route équestre européenne oblige à terminer l'aménagement de la place du village en 2017. Des demandes de subvention ont été déposées.

Le dernier recensement annonce 314 habitants, soit deux de plus qu'au vu du précédent. Et il ya 26 élèves à l'école, soit deux de plus que lors de la précédente année scolaire.

Puis Véronique Thieux-Louit appelle les nouveaux habitants (3) et les présente à l'assistance. Elle offre un cadeau à Élisabeth Dubourdieu, employée de la commune depuis 2007, qui part en retraite. Enfin, elle passe la parole à Josette Aurensan qui raconte briévement comment se passait le Jour de l'An autrefois à Lupiac : les hommes, en habit traditionnel et avec le bèret noir échangeaient des souhaits : « Te la souhaite lungo y duro ! », se retrouvaient au café et repartaient au travail le lendemain

commerce de boulangerie-épicerie. Un repreneur potentiel à renoncé pour cause de maladie. Actuellement, un couple travaille à un projet de café, restaurant, bar, épicerie et terminal de cuisson de pain. (2) Un reportage sur Lupiac passera sur la chaîne Equida le 7 janvier à 20130. Si la municipalité obtient le DVD, une projection gratuite aura lieu le soir du 7 janvier à la salle des fêtes. (3) Dont Marie-Ange Garait, infirmière libérale qui a installé son cabinet à Lupiac







Le bras réarmé de d'Artagnan



# D'Artagnan désarmé par un rugbyman en goguette













FEMME ACTUELLE JEUX